

Bonjour,

Nous sommes totalement contre le changement de zonage du 1420 pour permettre la restauration et les réceptions de grande envergure. Déjà ce projet dérange tout le voisinage depuis des années : bruit important pendant la construction mais également les blocages de rue par les camions. Un petit avant-goût du problème de stationnement nous est donné par les voitures des travailleurs de la construction qui prennent la place des deux côtés sur la rue Mont-Royal, avenues Pagnuelo et Maplewood. Il y a déjà un surplus d'achalandage de nos rues résidentielles en raison de la multitude de condominiums construits dans cet édifice. S'il y a en plus un restaurant et une salle de fête servant à tout le monde, les rues deviendront bruyantes par la multitude de voitures qui circuleront sur Maplewood ou Mont-Royal ou une des rues avoisinantes rejoignant la Côte Sainte-Catherine. Avec de l'alcool dans le corps inclus car il est certain qu'il y aura des boissons alcoolisées lors de ces fêtes, le respect des limites de vitesse ne sera certainement pas respecté par plusieurs et la sécurité des résidents sera affectée. Sans compter la prise de place de stationnement devant les domiciles des voisins car l'édifice 1420 n'a pas les places nécessaires pour accueillir ces gens dans son garage intérieur ou stationnement extérieur. C'est totalement irrespectueux pour les résidents outremontais.

Aussi, les stationnements payants plus proches du CEPSUM (Université de Montréal) ainsi que les places pas trop loin vignette ou max 2 h) doivent demeurer disponibles pour les parents qui amènent leurs enfants faire une activité physique au CEPSUM (cours de natation, gymnastique etc.). De même, il faut garder la disponibilité de place pour les gens venant pour les cours de musique à l'école Vincent d'Indy (rue Claude Campagne, Mont-Royal). Sans compter qu'il y a un CPE de l'Université de Montréal au coin Mont-Royal/Claude Champagne et bientôt un 2<sup>e</sup> CPE de l'UdeM devra déménager dans le pavillon Marie-Victorin qui est juste à côté. Ce sont des parents avec des enfants qui doivent avoir la possibilité de stationner afin de déposer et reprendre leurs enfants avec des places disponibles et non prises par des gens qui vont au restaurant pour des durées prolongées.

Des fêtes avec plusieurs centaines de personnes? Qui dit qu'elles viendront sans faire de bruit, resteront dans leur lieu de réception et ne ressortiront pas fumer, vapoter, vomir, crier ou faire du grabuge sur les trottoirs avoisinants? Il y a déjà des salles dans des zones commerciales existantes pouvant être louées pour des événements à Montréal. Il y a déjà des restaurants sur des rues commerciales comme Laurier et Bernard pour les besoins, il n'y a pas de besoin d'en avoir dans un quartier résidentiel.

Pour ce qui d'avoir un potager intérieur ou un cellier afin de garder une réserve de vin pour les gens qui habiteront le 1420, je crois qu'il faudrait les consulter car ce n'était pas dans l'entente initiale lors de l'acquisition de leur propriété.

En résumé, la vocation académique de cet édifice a déjà été changée récemment pour en faire des condominiums luxueux. Un nouveau changement de zonage n'est pas respectueux des habitants du quartier. La qualité de vie des voisins habitant dans le quartier est importante. La

nuisance par la circulation routière, les difficultés de stationnement et les bruits de fête auront un impact négatif sur la vie des citoyens.

Elena Spacek et Maxime Lamarre-Cliche